



# L'assistante de service social

Info



Sens

Réseau d'actions  
pour l'inclusion des personnes  
sourdes et malentendantes

# Sommaire

1. Pourquoi voir une assistante sociale ?
2. Que fait l'assistante sociale ?
3. Le secret professionnel
4. Où travaille l'assistante sociale ?

# 1. Pourquoi voir une assistante sociale ?

J'ai un problème :

- **d'argent** : par exemple, je n'ai pas assez d'argent pour acheter à manger
- **de famille** : par exemple, je veux divorcer, je ne sais pas comment m'occuper de ma famille
- **de logement** : par exemple, je ne trouve pas d'appartement



# 1. Pourquoi voir une assistante sociale ?

J'ai un problème :

- **de santé** : par exemple, je suis malade et je ne peux pas travailler
- **d'insertion** : je ne trouve pas de travail ou de formation
- **des démarches administratives** : par exemple, demander un titre de séjour.



# 2. Que fait l'assistante sociale ?

- L'assistante sociale m'accueille.
- Elle écoute mes problèmes et mes projets.
- L'assistante sociale connaît bien les différentes aides possibles.



## Par exemple:

- Comment faire pour trouver un logement plus grand ?
- Comment faire pour trouver et payer un avocat ?
- Comment faire pour avoir un titre de séjour ?
- Comment faire pour avoir une mutuelle ?

# 2. Que fait l'assistante sociale ?

L'assistante sociale me donne des conseils et m'explique qui peut m'aider dans ma situation

Elle m'aide à comprendre et à remplir des documents administratifs :

Par exemple :

- demande d'aide au logement à la CAF
- demande de carte vitale à la sécurité sociale
- demande de logement social

L'assistante sociale m'explique ce que je dois faire et m'aide à le faire.

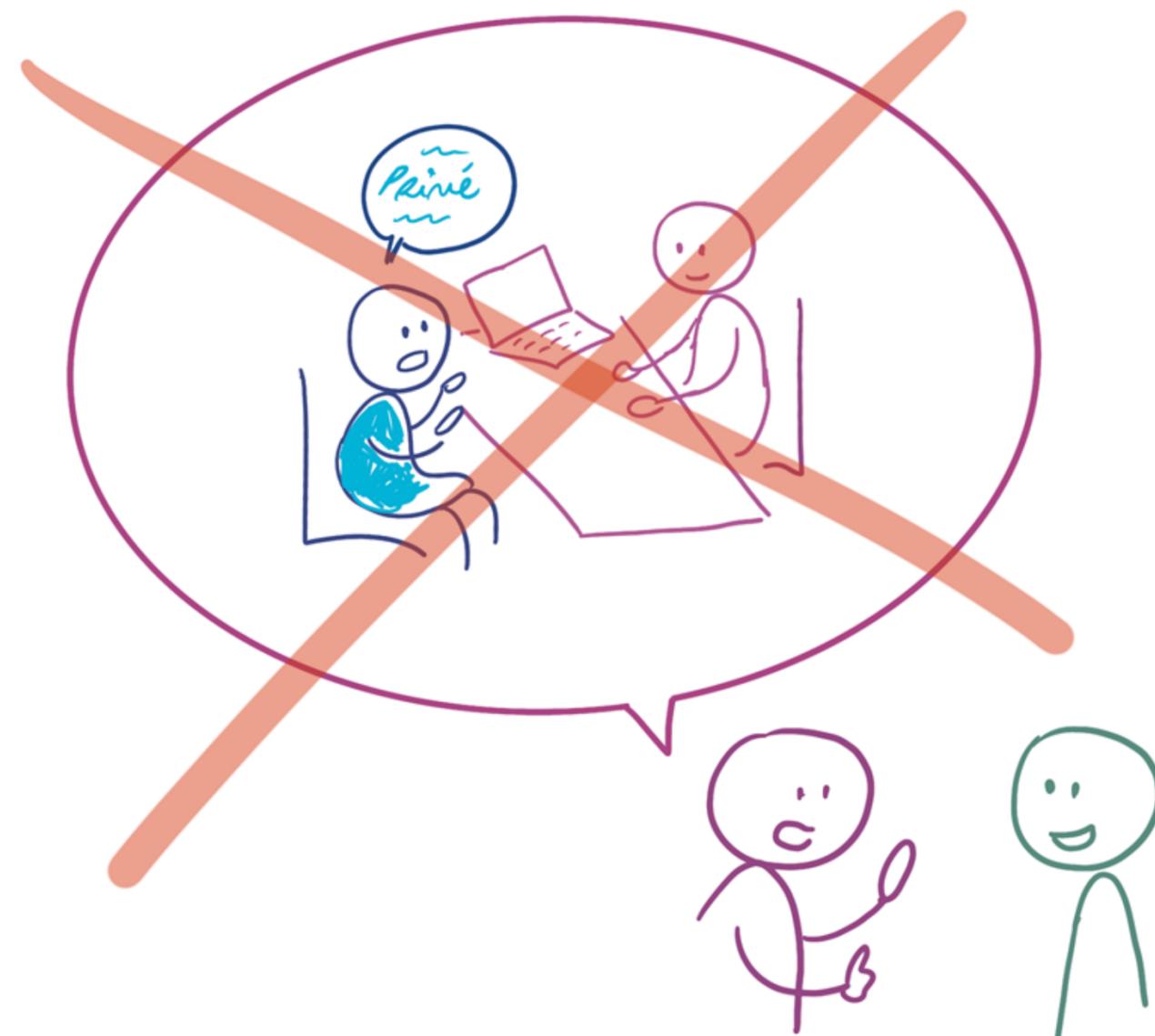


# 3. Le secret professionnel

La loi oblige l'assistante sociale à garder le secret professionnel

Je peux raconter ma vie privée à l'assistante sociale

L'assistante sociale ne raconte pas ma vie privée à d'autres personnes



# 3. Le secret professionnel

Si l'assistante sociale doit donner des informations sur ma vie, elle doit m'en parler et m'expliquer pourquoi

Parfois, dans des situations de danger, l'assistante sociale a le droit de donner des informations sans me demander



# 4. Où travaille l'assistante sociale ?

- À la mairie



- À la MDPH : la Maison Départementale pour les Personnes handicapées



- À l'hôpital



- Dans certaines écoles, les collèges, les lycées

- À la CAF : la Caisse d'Allocations Familiales



- À la sécurité sociale



- Dans certaines entreprises



Info



Sens

Réseau d'actions  
pour l'inclusion des personnes  
sourdes et malentendantes



**NOUS CONTACTER**

06 12 31 21 97

Skype: Infosens

[infosens@injs-paris.fr](mailto:infosens@injs-paris.fr)